

Anwendungsrichtlinien für den deutschsprachigen Raum
Directives d'application pour l'espace germanophone



RDA 20.2 Mitwirkender
 Contributor
 Contributeur

Règle d'application :

Les contributeurs constituent un élément additionnel pour l'espace germanophone dans la mesure définie par la RA de RDA 20.2.1.3.

[Etat: 02/2014, trad. rév. 01/2016]

Explication :

Pour l'enregistrement des contributeurs à une expression dans la notice d'autorité, voir [EH-W-09](#).

[Etat: 08/2015, trad. rév. 01/2016]

RDA 20.2.1.3 Erfassen eines Mitwirkenden
Recording contributor
Enregistrement d'un contributeur

Règle d'application :

Enregistrer la relation avec les contributeurs qui sont mentionnés dans la source d'information privilégiée et qui ont apporté une contribution importante à la réalisation de l'expression. Lorsque plusieurs contributeurs exercent la même fonction, seul le premier ou celui qui figure en évidence est obligatoire ; il est possible cependant d'en enregistrer d'autres. Il est laissé à la discrétion du catalogueur de décider s'il s'agit d'une contribution importante et si d'autres contributeurs importants, mentionnés en dehors de la source d'information privilégiée, doivent être pris en considération.

Les exemples suivants présentent quelques cas typiques dans lesquels le contributeur contribue en général de manière importante à la réalisation de la ressource. Mais ils ne constituent pas une liste exhaustive des relations à enregistrer pour les contributeurs.

- ***Editeur d'une compilation***
- ***Traducteur d'œuvres littéraires***
- ***Lecteur d'un livre audio***
- ***Auteur d'une introduction de 20 pages d'un recueil de poèmes de 50 pages***
- ***Interprètes de musique***
- ***Arrangeur d'une œuvre musicale***

[Etat: 08/2017]

Explication :

Pour l'utilisation de l'entité « famille », voir EXPL de RDA 19.2.1.1.

[Etat: 09/2014, trad. rév. 01/2016]